



Rapport de la mairesse sur les faits saillants
Résultats financiers pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2017

2017



Montréal 

MESSAGE DE LA MAIRESSE

Présenté lors de la séance du conseil municipal du 18 juin 2018



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier annuel de 2017 de la Ville de Montréal, ainsi que les conclusions des rapports des vérificateurs internes et externes qui en ont fait l'audit. Cet exercice représente le premier bilan financier déposé par notre administration.

Tout d'abord, l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2017 présente un surplus global de 139,5 M\$, soit un résultat similaire à celui de 2016, qui s'élevait à 139,1 M\$. Ce surplus représente 2,6 % des revenus globaux de la Ville.

Cet excédent est notamment dû à des éléments extraordinaires et non récurrents, dont une hausse marquée des transferts, tels que ceux provenant du programme de remboursement volontaire, mis sur pied pour récupérer une partie des sommes payées injustement pour des contrats publics, à l'époque de la collusion. D'autres facteurs importants nous ont permis de générer des surplus et des charges d'exploitation supérieures dans les services centraux et les arrondissements.

REVENUS

Les revenus totaux de l'exercice financier 2017 totalisent 5 515,3 M\$, en hausse de 313,6 M\$ par rapport aux revenus anticipés pour 2017, une croissance due, entre autres, à :

- un marché immobilier en bonne santé qui a permis à la Ville de générer des revenus supplémentaires de 58,5 M\$ en droits de mutation et de 25,6 M\$ liés à la délivrance des permis de construction;
- des revenus affectés supplémentaires de 125 M\$ provenant principalement de mesures d'allègement relatives aux régimes de retraite et au régime

général de la TVQ, des surplus accumulés des années antérieures et du financement à long terme de certaines dépenses de fonctionnement;

- une augmentation de 105 M\$ des transferts gouvernementaux. Plusieurs éléments ont contribué à cet accroissement, soit :
 - la cession du terrain de l'ancien hippodrome par le gouvernement du Québec à la Ville de Montréal, ce qui a permis à celle-ci d'enregistrer un gain de 33,6 M\$;
 - un transfert, en matière de loisirs et de culture, supérieur de 24,1 M\$ au budget initial;
 - l'obtention d'une subvention de 9,4 M\$, dans le cadre du programme Revi-Sols, pour la décontamination du site du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles;
 - l'entente Réflexe Montréal, qui produit un revenu supplémentaire annuel net de 8,6 M\$;
 - les transferts effectués dans le cadre du programme de remboursement volontaire mis en place dans la foulée de la commission Charbonneau.

DÉPENSES

Au chapitre des dépenses engagées, celles-ci atteignent 5 375,8 M\$ pour l'exercice financier 2017. Notons des charges d'exploitation supérieures de 173,6 M\$ dans les services centraux et les arrondissements. Cette augmentation provient principalement de la rémunération et des cotisations de l'employeur, ainsi que des contributions à des organismes.

Il est important de rappeler qu'encore une fois en 2017, les dépenses relatives à l'activité « neige » ont été en croissance et que les cocktails météo que nous avons subis risquent de se reproduire dans les années futures. Déjà pour 2018, les dépenses engagées à cet effet hypothèquent nos marges de manœuvre. Par ailleurs, la crise qui sévit dans le secteur des matières recyclables vient exercer une pression supplémentaire sur les finances publiques.

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Les dépenses d'immobilisations de la Ville de Montréal ont atteint 1 415 M\$ en 2017, soit une progression de 251 M\$ (21,6 %) par rapport aux 1 164 M\$ investis en 2016. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024, qui vise entre autres à réduire le déficit d'entretien de nos infrastructures vieillissantes.

Pour cet objectif de rattrapage, la Ville a continué d'augmenter le paiement au comptant de ses investissements en immobilisations, le faisant passer à 377,3 M\$

en 2017, ce qui représente une augmentation de 65,8 M\$ (21,1 %) par rapport à 2016.

Par ailleurs, des activités d'immobilisations ont été entreprises et réalisées dans le respect des orientations générales et des perspectives budgétaires de 2017-2019.

Notons à cet effet :

- le maintien du ratio d'endettement sous le plafond prévu de 100 % des revenus de la Ville, en conformité avec la politique de gestion de la dette, pour un taux de 89 % en 2017;
- le maintien du ratio du coût net de la dette sous le maximum de 16 % de l'ensemble des charges de fonctionnement de la Ville, pour un taux de 11,7 % en 2017.

RAPPORTS DES AUDITEURS

En ce qui a trait à l'audit (vérification) des états financiers consolidés de 2017, deux rapports d'auditeurs indépendants ont été produits, l'un par le vérificateur général de la Ville de Montréal et l'autre par la firme externe Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Les deux rapports d'audit indiquent qu'aucune réserve n'a été émise quant aux états financiers de 2017 de la Ville de Montréal.

BÂTIR LE MONTRÉAL DE DEMAIN

Notre administration a su prendre le relais avec brio. L'élan économique favorable que connaissait Montréal se poursuit et nous avons l'intention de continuer de mettre en œuvre des politiques qui soutiendront cette croissance marquée.

Notre stratégie et nos politiques, qui allient ambition et réalisme, portent fruit. Par exemple, au mois d'avril 2018, l'emploi était en hausse de 2,1 % par rapport à la performance de la précédente administration, alors que le taux de chômage avait, lui, diminué de 1,4 % et se situait à 7,3 %.

Le plein emploi est donc à portée de main à Montréal, mais son corollaire est la pénurie d'emplois. Les politiques qui seront mises de l'avant, notamment en matière d'immigration, par nos partenaires fédéraux et provinciaux auront une incidence majeure sur l'atteinte de nos objectifs économiques.

Les investissements qui continuent d'affluer et les pouvoirs et responsabilités obtenus par la Ville – sans compter ceux que nous continuerons d'obtenir en vertu du nouveau statut de métropole – nous permettront d'atteindre nos objectifs et de renforcer davantage notre situation économique et sociale. La Ville de Montréal devra toutefois s'assurer que le financement accordé en vertu des nouveaux pouvoirs et des nouvelles responsabilités, notamment la gestion de la légalisation du cannabis, sera pérenne et indexé.

Afin de transformer la Ville et de l'adapter aux changements et aux nouvelles réalités auxquels nous devons faire face, nous devons aussi continuer d'investir dans nos infrastructures, notamment celles de l'eau. Des infrastructures en meilleur état nous permettront d'obtenir des investissements stratégiques importants dans des secteurs clés de nos pôles économiques.

À ces considérations internes s'ajoutent des facteurs externes qui doivent inciter à la prudence. La résilience de l'économie montréalaise, attribuable à la diversité de ses secteurs d'emplois et de ses pôles économiques, n'est pas inébranlable. La Ville n'est pas entièrement à l'abri de potentiels chocs sur les marchés boursiers. Dix ans après la dernière crise économique, dans le contexte d'incertitude qui plane sur l'avenir des accords commerciaux internationaux et compte tenu des récentes fluctuations des marchés boursiers, notre administration prendra les mesures nécessaires pour protéger l'économie montréalaise et ses travailleurs.

Les travailleurs demeurent d'ailleurs au cœur de nos préoccupations. Au sein même de l'appareil municipal, notre administration s'engage à établir des relations de travail harmonieuses et respectueuses, de façon à créer un climat de travail propice à la mobilisation enthousiaste de nos équipes.

Nous nous engageons aussi à maintenir une gestion financière rigoureuse et transparente, tout en poursuivant notre quête pour faire de Montréal une ville plus performante, durable et innovante et pour bâtir le Montréal de demain.

La mairesse de Montréal,



Valérie Plante